CRECHE BABILLAGES
Association

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

AUTEUIL AUDIT
34 rue Raynouard 75016 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 40 000 €
RCS Paris B 524 282 993

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

CRECHE BABILLAGES
10, impasse Delépine
75011 Paris

A l'assemblée générale de l'association CRECHE BABILLAGES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CRECHE BABILLAGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les

plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 mai 2025

Auteuil Audit
Commissaire aux comptes



Vincent Hamou, Associé.

Bilan association ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	1 884,00	1 884,00			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	231 940,96	196 010,54	35 930,42	15 563,63	20 367
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	50,00		50,00	50,00	
TOTAL (I)	**233 874,96**	**197 894,54**	**35 980,42**	**15 613,63**	**20 367**
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 756,87		9 756,87	7 213,55	2 543
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	40 064,36		40 064,36	26 027,43	14 037
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	22 914,91		22 914,91	37 988,83	- 15 074
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**72 736,14**		**72 736,14**	**71 229,81**	**1 506**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**306 611,10**	**197 894,54**	**108 716,56**	**86 843,44**	**21 873**

Bilan association (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	12 857,44	12 857,44	
. Fonds propres complémentaires	10 416,95	10 416,95	
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles	8 182,72	8 182,72	
. Réserves pour projet de l'entité	4 828,35	4 828,35	
. Autres			
Report à nouveau	-15 189,35	-17 440,60	2 251
Excédent ou déficit de l'exercice	**12 484,74**	**2 251,25**	**10 233**
Situation nette (sous total)	**33 580,85**	**21 096,11**	**12 485**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement	7 003,93	5 912,54	1 091
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**40 584,78**	**27 008,65**	**13 576**
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	8 260,15	5 805,79	2 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 437,19	10 008,06	1 429
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	40 639,25	43 771,07	- 3 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 548,46		6 548
Autres dettes	1 246,73	249,87	997
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**68 131,78**	**59 834,79**	**8 297**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**108 716,56**	**86 843,44**	**21 873**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	950,00	750,00	200	26,67
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	89 089,57	51 923,46	37 166	71,58
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	257 946,66	244 670,32	13 276	5,43
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plublic				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge		11 091,13	- 11 091	-100
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	62,67	10,76	52	482,43
Total des produits d'exploitation (I)	**348 048,90**	**308 445,67**	**39 603**	**12,84**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	73 262,52	72 630,12	632	0,87
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 758,00	3 201,00	557	17,40
Salaires et traitements	197 319,32	176 880,00	20 439	11,56
Charges sociales	59 764,67	50 636,36	9 128	18,03
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 223,06	10 066,96	- 2 844	-28,25
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	19,88	547,38	- 528	-96,37
Total des charges d'exploitation (II)	**341 347,45**	**313 961,82**	**27 386**	**8,72**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**6 701,45**	**-5 516,15**	**12 218**	**221,49**
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 249,44	1 495,23	- 246	-16,44
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	**1 249,44**	**1 495,23**	**- 246**	**-16,44**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**1 249,44**	**1 495,23**	**- 246**	**-16,44**
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**7 950,89**	**-4 020,92**	**11 972**	**297,74**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		172,70	- 173	-100
Sur opérations en capital	5 044,43	7 843,03	- 2 799	-35,68
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	**5 044,43**	**8 015,73**	**- 2 971**	**-37,07**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	510,58	1 743,56	- 1 233	-70,72
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	**510,58**	**1 743,56**	**- 1 233**	**-70,72**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**4 533,85**	**6 272,17**	**- 1 738**	**-27,71**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	354 342,77	317 956,63	36 386	11,44
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	341 858,03	315 705,38	26 153	8,28
EXCEDENT OU DEFICIT	**12 484,74**	**2 251,25**	**10 233**	**454,57**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes

Préambule

L'association BABILLAGES a une activité de crèche parentale. C'est une association dont les gestionnaires et les membres sont les parents. Ils participent à la vie de la crèche, à l'accueil des enfants et aux tâches administratives, en appui de l'équipe professionnel salariée.

Les crèches parentales ont la volonté commune d'impliquer les parents au travers de modalités qui leur sont propres, selon les contextes. Ainsi, la participation des parents peut se repérer dans des activités pédagogiques : encadrement de la vie quotidienne, ateliers… ; dans des commissions : bricolage, courses, ménage, gestion, organisation, communication, fêtes… ; dans l'attention portée à l'implication des pères ; dans l'animation de la vie associative, de la politique petite enfance locale dont les parents sont acteurs.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 108 716,56 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 12 484,74 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**3 ans**
Travaux agencements locaux	**de 2 à 5 ans**
Matériel informatique	**de 3 à 5 ans**
Mobilier	**de 4 à 5 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur mandat.

Bénévolat

Le bénévolat n'a pas été évalué faute d'un système fiable de mesure.

Effectif

L'effectif est de 6 salariés.

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite n'ont pas été évaluées compte tenu de l'âge moyen et de l'ancienneté de l'effectif. Le montant, s'il devait être provisionné, ne serait pas de nature à remettre en question significativement les comptes pris dans leur ensemble.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 884		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	186 198		16 497
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	18 153		11 093
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**204 351**		**27 590**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	50		
TOTAL	**50**		
TOTAL GENERAL	**206 285**		**27 590**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 884	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			202 695	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			29 246	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**231 941**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			50	
TOTAL			**50**	
TOTAL GENERAL			**233 875**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 884			1 884
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	172 870	5 441		178 311
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 918	1 782		17 700
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**188 787**	**7 223**		**196 011**
TOTAL GENERAL	**190 671**	**7 223**		**197 895**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	5 441				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 782				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**7 223**				
TOTAL GENERAL	**7 223**				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	50		50
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 757	9 757	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- T.V.A			
- Subventions à recevoir	39 654	39 654	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	411	411	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**49 871**	**49 821**	**50**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	8 260	8 260		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 437	11 437		
Personnel et comptes rattachés	15 245	15 245		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 222	22 222		
Etat et autres collectivités publiques :				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 172	3 172		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 548	6 548		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 247	1 247		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**68 132**	**68 132**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 285
Dettes fiscales et sociales	21 140
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**26 425**

Prestations, Subventions d'exploitation et Concours publics

Nom du subventionneur	Montant en résultat N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant à reverser en N+1	Montant perçu d'avance en N
Prestations N					
Prestations familiales	67 170	67 170			
CAF Bonus Territoire	6 400	4 480	1 920		
CAF Bonus Attractivité	15 520	10 864	4 656		
Subvention N					
CAF PSU	115 822	85 336	30 486		
Ville de Paris	125 211	125 211			
ASP	6 540	6 540			
Remboursement Uniformation	720		720		
Transitions Pro	9 814	7 943	1 871		
Subvention N-1					
CAF PSU	(73)			(73)	
ASP	(87)			(87)	

Subventions d'investissement

	31/12/2023	Variation résultat	31/12/2024
Subventions d'investissement	**5 912,54**	**- 7 843**	**7 003,93**
13180000 Subventions d'investissement	*41 982*	*6 136*	*48 118*
13918000 Reprise de subv. d'invest.	*-36 070*	*- 5 044*	*-41 114*